

Intra CL

Public

8 agents exerçant dans
une crèche

Modalités pratiques

3 jours, soit 21 heures de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

4050.00

Modalités d'animation

Formateur

JOUBERT Dominique

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

4050.00

Mieux vivre le changement - CAF 76

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 79/17 – EGOc / CAF de Seine-Maritime

Formation « Mieux vivre le changement »

Public : **8 agents** concernés par une mobilité fonctionnelle. Il s'agit de professionnels exerçant leur activité au sein d'une crèche : Aide maternelle (3), auxiliaire de puériculture (3), cuisinière (1), Educatrice de jeunes enfants (1)

Effectif validé par une feuille de présence.

Durée - Dates : **3 jours, les 11 et 12 septembre 2017 et le 11 octobre 2017.**

Horaires : La formation se déroulera de 9h15 à 17h soit 7h de formation par jour

Lieu : **ROUEN** – Antenne Caf 76 – Centre social Saint-Vivien, 10 place St-Vivien

Contexte de la demande de la Caf 49

Un accompagnement des professionnels de la crèche des Brulins va être mis en place à compter de septembre 2017.

Cet accompagnement a pour objectif de mettre à disposition de ces professionnels un socle de base de connaissance pour intégrer des fonctions administratives au sein de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Maritime.

Contenu

Comprendre les mécanismes et les différentes étapes du changement et l'importance des changements dans la vie des organisations

- L'importance des changements dans la vie des organisations.
- Les différentes étapes d'un processus de changement.

- Les 6 attitudes et réactions possibles de l'humain face aux changements.
- Les différents états psychologiques et émotionnels à chaque étape.
- Identifier les symptômes, les sources de stress et de résistances au changement.
- Comprendre les phénomènes de résistance.

Comprendre comment un changement affecte un vécu professionnel voire personnel

- Les impacts possibles d'un changement sur la vie professionnelle et la vie personnelle.
- Repérer les modes de communication et comportements sous stress, pour soi et les autres, de façon à les désamorcer.
- Identifier les symptômes, les sources de stress et de résistances au changement.
- Comprendre les phénomènes de résistance.
- Comprendre les différents types de personnalités et leurs besoins sous-jacents.

Accepter l'incertitude, le changement contraint et ses répercussions

- Adopter un esprit d'ouverture : faire évoluer ses jugements, ses croyances, ses valeurs, ses modes de pensée.
- Revisiter ses attentes et ses souhaits sur la situation pour les rendre plus réalistes.
- Se centrer sur sa zone de contrôle et ses marges de manœuvre.
- Adopter une posture d'adaptation et la maintenir au quotidien.
- Gérer ses émotions et pensées.
- Sortir de sa routine et se remettre en question de façon constructive.

Se donner les moyens de vivre le changement comme une opportunité

- Concevoir sa trajectoire personnelle : construire les étapes et l'organisation de son projet.
- Identifier ses objectifs personnels et les opportunités qui peuvent se présenter.
- Devenir force de proposition, faire preuve de capacité d'autonomie et d'esprit d'initiative.
- Développer des relations constructives et savoir échanger avec les interlocuteurs clés.

Comprendre ses besoins et Identifier les leviers permettant de se positionner en acteur du changement

Mieux se connaître pour mieux s'adapter

- identifier ses propres besoins, limites, valeurs, croyances et parasites,
- comprendre ses moteurs, ses ressources et ses zones de confort,
- dépasser ses freins et obstacles face au changement.

Mettre en place un plan d'actions personnel pour s'adapter à une nouvelle situation professionnelle et prendre du recul

Se projeter dans le futur : Établir son contrat personnel de développement

- Se fixer des défis et objectifs de progrès.
- Déterminer les actions à entreprendre et établir un plan d'actions.
- Se procurer les ressources nécessaires à l'adaptation.
- Se fixer des délais d'évolution.
- Évaluer ses résultats.

Échanger avec l'intervenant et les participants à propos de la gestion du changement

Pendant toute la durée de la formation, l'intervenant facilitera l'expression de chacun des participants sur leur vécu individuel de la situation de changement et des conditions dans lesquelles elle est mise en œuvre.

Derrière les propos exprimés souvent maladroitement sous l'effet des émotions, il aidera chacun:

- à s'exprimer de façon plus factuelle
- identifier leurs besoins
- formuler une demande.

Ces moments d'échanges pour faire émerger:

- ce qui a été mis en place et qui a facilité la compréhension et l'acceptation du changement
- ce qui pourrait être mis en place pour encore plus l'améliorer.

Ce processus permettra à chacun de prendre du recul et de diminuer les tensions générées par la situation de changement.

méthodes pédagogiques

Pendant toute la durée de la formation, l'intervenant facilitera l'expression de chacun des participants sur leur vécu individuel de la situation de changement et des conditions dans lesquelles elle est mise en œuvre.

Intervenant

Dominique JOUBERT, Consultant Formateur

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



Évaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Évaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
